



**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AVRIL 2021
SE TENANT A HUIS CLOS
COMPOSITION DU BUREAU**

Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, la Société a informé ses actionnaires que son Assemblée générale mixte convoquée le 30 avril 2021 à 10 heures se tiendrait hors la présence des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle (voir Communiqué de presse du 8 avril 2021).

La Société informe les actionnaires que le Directeur général, sur délégation du Conseil d'administration, a désigné ce jour en qualité de Scrutateurs : la société Groupe Séché SAS, actionnaire, représentée par Monsieur Guillaume Séché et le FCPE Séché Croissance, actionnaire, représenté par Monsieur Manuel Andersen, ayant tous deux accepté ces fonctions.

Le Bureau de l'Assemblée générale sera donc composé comme suit :

- Monsieur Joël Séché, Président du Conseil d'administration : Président de l'assemblée,
- la société Groupe Séché SAS, représenté par Monsieur Guillaume Séché, et le FCPE Séché Croissance, représenté par Monsieur Manuel Andersen : Scrutateurs,
- Monsieur Neil Curtis, Directeur juridique : Secrétaire de l'Assemblée.